

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019



Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019.

L'exercice financier 2019 s'est soldé avec un surplus de 232 566 \$ sur un budget de réalisations approximatif de 3,5 M \$. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières, à l'encaissement de divers transferts et aux revenus d'intérêts du compte bancaire.

Au 31 décembre 2019, le total du surplus accumulé était de 1 739 546 \$. Le surplus actuel fait en sorte que la municipalité se trouve dans une position financière avantageuse. Dans le programme triennal des immobilisations 2020, une somme provenant du surplus accumulé est prévue pour continuer le développement résidentiel sur le territoire.

Finalement, vous trouverez, à titre informatif, l'opinion du vérificateur externe contenue dans le rapport financier 2019.

En vous remerciant pour la confiance accordée envers les élus de la municipalité.

Michel Larochelle

Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska



PROJET D'IMMOBILISATION 2019

Sentier piétonnier Marie-
Rose et Marie-Madeleine

Subvention du Fonds de
développement du territoire
de 50 000 \$

Opinion de la société de
comptables professionnels
agréés, Groupe RDL Victoriaville
SENCRL

« À notre avis, les états financiers
donnent, dans tous leurs aspects
significatifs, une image fidèle de la
situation financière de la
Municipalité de Saint-Christophe
d'Arthabaska au 31 décembre 2019,
ainsi que les résultats de ses
activités, de la variation de ses
actifs financiers nets et de ses flux
de trésorerie pour l'exercice
terminé à cette date conformément
aux Normes comptables canadiennes
pour le secteur public. »

